

## **PRIX DE THESE EN MEDECINE GENERALE – 2002 - 1**

### **« La pratique ophtalmologique vue par le médecin généraliste » Monsieur le Docteur Bruno BURCHERI**

L'ophtalmologie peut être abordée par le médecin généraliste grâce aux étapes d'une séméiologie commune et élémentaire ; l'interrogatoire en est le moment clé et il permet le diagnostic topographique s'il est bien orienté par une connaissance précise de la diversité des symptômes oculaires. L'examen clinique, de technicité simple mais astucieuse, qui demande un apprentissage auprès de nos confrères spécialistes, vient conforter le diagnostic et oriente la prise en charge du patient.

Ainsi, le médecin généraliste gagnera une place prépondérante dans la prise en charge de la pathologie oculaire et notamment dans le dépistage de la pathologie de l'enfant dont le pronostic visuel et parfois même vital dépend de la précocité du diagnostic. Le généraliste a aussi son rôle dans la prévention primaire et secondaire, en prodiguant ses conseils et en organisant les examens complémentaires pour dépister les facteurs de risque ou pour surveiller l'évolution des maladies déclarées. Il est à la base de la coordination des soins et prend le relais de l'ophtalmologiste dans la surveillance du traitement entrepris d'où la nécessité d'une bonne correspondance entre les intervenants. Dans l'urgence, il saura agir et traiter une affection de l'œil, certes, en connaissant ses limites.

Les différents cas cliniques rencontrés durant une année de pratique au cabinet de médecine générale, dont six mois auprès du maître de stage, soutiennent notre thèse.

A la lumière de différentes études européennes, nous insistons donc sans relâche sur la nécessité d'une formation médicale pratique et adaptée au quotidien du futur médecin généraliste, primum movens d'une démarche qualité des soins et de soins de qualité ; et à l'instar de notre expérience clinique nous incitons à privilégier l'apprentissage en policlinique de spécialité.